

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-05-0420

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 mai 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution (avec modifications) numéro 2024-05-0420 modifiant la résolution numéro 2023-11-1061 afin de modifier les matériaux et couleurs du projet d'ensemble composé d'un total de six (6) bâtiments pour la propriété située aux 339 à 403, rue de l'Hémérocalle, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous le projet de résolution numéro PPR03-2024.
2. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 17 juin 2024.
3. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 6 mai 2024 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 17 juin 2024.

Donné à Granby, ce 21 juin 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 21 juin 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 21 juin 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier